

◆ UN PLUS POUR L'ACCESSIBILITÉ

la Ville va profiter de ces travaux pour améliorer l'accessibilité de l'avenue de l'Europe avec notamment un programme d'abaissement des trottoirs au niveau des passages piétons et la pose de bandes podotactiles.

Le choix du revêtement pour le trottoir a pris en considération les normes d'accessibilité en

privilégiant un matériau régulier et sans obstacle.

De plus une rampe d'accès PMR sera aménagée au niveau du passage piétons situé face à l'entrée du parking de la Valette.

◆ QUEL COÛTS ?

La rénovation de cette partie de l'avenue représente un investissement de 162 000 euros.

PRATIQUE



STATIONNEMENT

L'accès au stationnement est maintenu autant que possible pendant la durée des travaux : la réfection des trottoirs immobilise seulement quelques places de parking à la fois. L'accès aux parkings résidentiels sera maintenu.



CIRCULATION

Au cours de la première quinzaine de juin, la circulation sera toutefois ralentie rue de Faya, avec la mise en place d'une circulation alternée, afin de permettre aux entreprises d'effectuer les branchements nécessaires à la reprise des réseaux d'éclairage public.

RÉFECTION DES TROTTOIRS AVENUE DE L'EUROPE

de juin à septembre 2014



En juin, la Ville procède à la rénovation des trottoirs de l'avenue de l'Europe.

Les travaux ont débuté au niveau de Faya. Ils remonteront vers la place des Cordeliers jusqu'à l'intersection avec l'entrée du parking de la Valette.

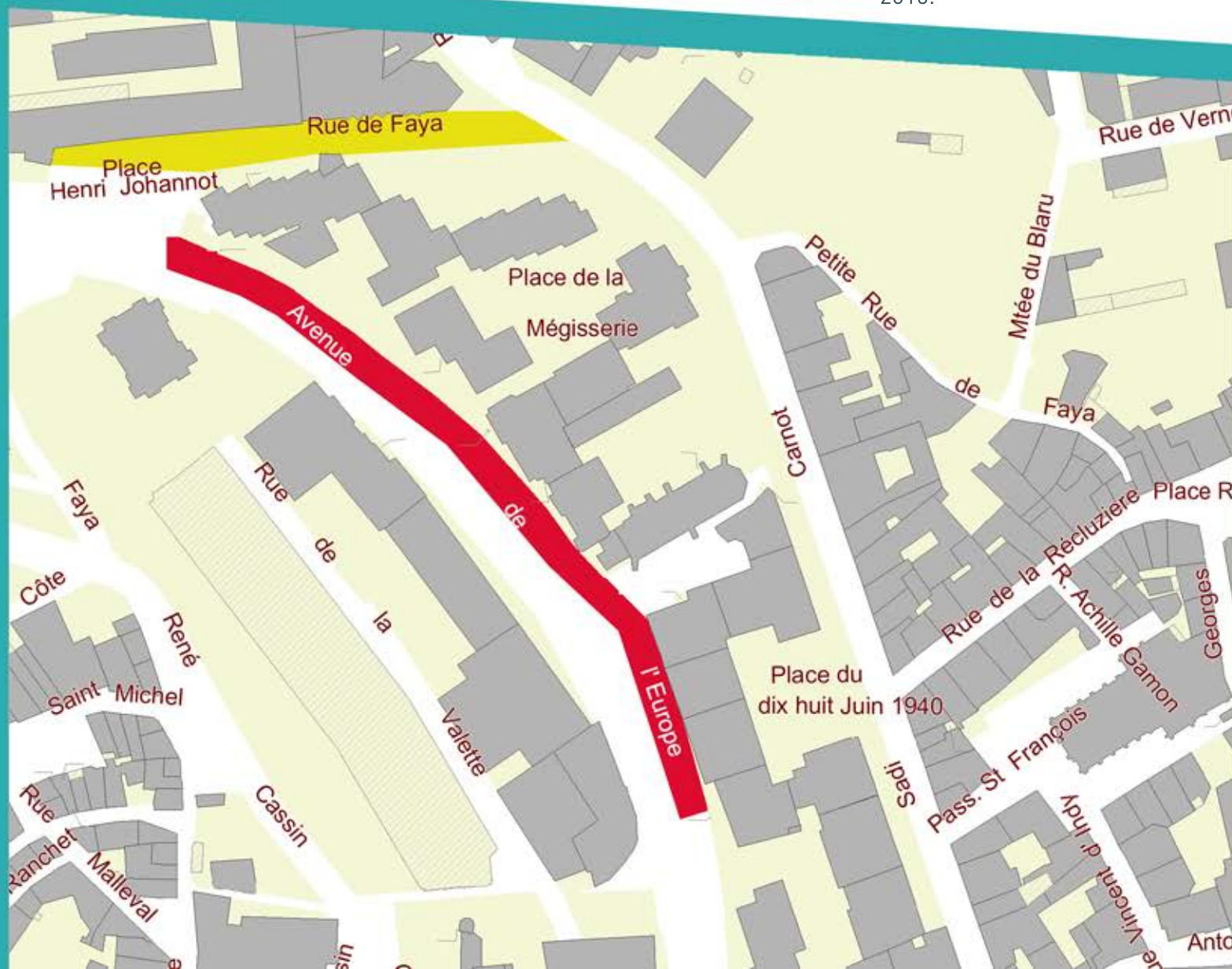
◆ QUELS TRAVAUX ?

Le côté gauche du trottoir (en allant vers la place) sera traité au cours de cette première tranche qui devrait s'achever en septembre.

Outre la réfection des trottoirs et la pose d'un revêtement en béton désactivé, les travaux comprennent une reprise des réseaux de l'éclairage public de la rue.

Dans le cadre de cette opération, la Ville s'est associée avec Annonay Agglomération qui va anticiper la pose de conteneurs enterrés sur cette zone. L'Agglomération du bassin d'Annonay compétente en matière de déchets ménagers déploie, depuis 2012, un nouveau mode de collecte avec l'implantation de conteneurs sur l'ensemble de son territoire.

Si les travaux avenue de l'Europe ont permis d'anticiper l'installation de l'îlot propreté, le changement de mode de collecte et l'arrêt du ramassage en porte à porte pour le centre-ville d'Annonay n'interviendra qu'en début d'année 2015.



Réglementation de la circulation Avenue de l'Europe à partir du 2 juin.



Zone d'intervention pour la réfection des trottoirs avenue de l'Europe.

(uniquement sur le côté gauche de l'avenue)



Zone de circulation alternée rue de Faya.

(uniquement la première quinzaine de juin)